



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

PRENEZ AVIS qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion qui aura lieu le 10 août 2015, à 19 h 30, la demande de dérogation mineure suivante sera considérée :

Demande	Adresse	Zone	Lot	Objet
15-02	19, 32 ^e Avenue	17-H	1 955 192	<ul style="list-style-type: none">• Autoriser la réduction de la marge latérale droite à 1 mètre au lieu de 1,5 mètre• Autoriser l'implantation d'une aire de stationnement à 0 mètre de la ligne de lot latérale droite• Autoriser l'implantation d'une 2^e aire de stationnement de 5 mètres de largeur à 0,5 mètre de la ligne de lot latérale gauche.

Tout intéressé pourra s'exprimer et commenter cette demande lors de la séance ordinaire du 10 août 2015, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 485, boulevard Adolphe-Chapleau.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 2 juillet 2015.

Charles-Hervé Aka, LL.M
Assistant-greffier